



Municipalité de Saint-Armand

À toute la population de ladite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, QUE:

Lors d'une séance ordinaire du Conseil municipal qui sera tenue à l'Hôtel de Ville de Saint-Armand, lundi le 4 juillet 2011, à 19h30, les membres du Conseil statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Construction d'un garage d'une superficie de 84,43 mètres carrés

Cette demande est localisée comme suit :

167 rue Notre-Dame

Toute personne ou organisme intéressés pourront se faire entendre par le Conseil relativement à cette demande de dérogation.

DONNÉ À SAINT-ARMAND CE 15E JOUR DE JUIN DE L'AN DEUX MILLE ONZE.

Jacqueline C. Chisholm,
directrice générale et secrétaire-trésorière